

# Communiqué de presse

## Autonomie des Universités : 1<sup>er</sup> bilan à l'Université Henri Poincaré

### Un an d'autonomie à l'UHP

Pour l'Université Henri Poincaré, l'année 2009 fut une année charnière, voire "historique" avec :

- L'accession aux "Responsabilités et Compétences Élargies" dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ; l'UHP a été l'une des 18 universités pionnières à franchir le pas de l'autonomie renforcée.
- La mise en œuvre d'un contrat quadriennal, innovant dans sa préparation, car construit par les 3 universités nancéennes (UHP, Nancy 2 et INPL).
- La transformation du PRES Nancy-Université en PRES de l'Université de Lorraine.

2009 s'est cependant inscrite dans un large mouvement d'évolution, initié dès 2007 et impactant l'organisation et les pratiques au sein de l'UHP :

- Loi LRU en 2007.
- Evolution du périmètre de l'UHP par l'intégration de l'UFR Lorraine au 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Appropriation d'un nouvel outil de gestion financière et comptable (SIFAC).

### Innovations majeures en 2009

De façon simplifiée, le "passage aux RCE" s'est traduit pour la majorité des 3 000 personnels de l'UHP par "la gestion au sein de l'établissement de la masse salariale de l'ensemble des personnels". Le versement des salaires sur les comptes bancaires fin 2009 n'est cependant que la partie visible de l'iceberg.

Le "passage aux RCE" a induit des évolutions majeures en 2009 :

- le pilotage "raisonné" des Ressources Humaines et de la masse salariale
- la mise en œuvre de la Délégation Globale de Gestion des Laboratoires, préfigurant une nouvelle organisation des laboratoires de recherche lorrains

#### ► **Gouvernance : un Bureau de Direction renforcé**

La mise en œuvre et la coordination de ces "évolutions" a nécessité le renforcement de l'équipe rapprochée autour du Président de l'UHP, Jean-Pierre FINANCE.

Le Bureau de Direction, formé autour du Président, par le Directeur Général des Services, l'Agent Comptable, les Vice-présidents institutionnels, le Vice-président Etudiant, les Vice-présidents fonctionnels, constitue la "Task Force" qui pilote cette évolution en profondeur de la gouvernance UHP. Objectifs :

- Favoriser l'appropriation par l'ensemble des personnels et étudiants de l'UHP du sentiment d'appartenance à l'Université de Lorraine en cours de construction
- Poursuivre l'amélioration de l'efficacité des services, tant à destination du monde socio-économique, que des étudiants et personnels de l'UHP

#### ► **Appui au pilotage : Création de la Mission Indicateurs, Qualité, Contrôle & Audit**

Pour mener à bien ses diverses missions, le Bureau de Direction s'appuie sur les services existants et sur un service créé en septembre 2008, la MIQCA - Mission Indicateurs, Qualité, Contrôle et Audit- animée par le Vice-Président Prospective, Évaluation, Qualité et pilotée par un Directeur recruté dans le cadre de la collaboration CPU/CDC.

La MICQA produit Indicateurs et Tableaux de Bord, assure le suivi des recettes et des dépenses, plus particulièrement pour les actions de type Projets, a initié un chantier méthodologique Connaissance des Coûts Réels des Formations.

Cette première année de production de la MICQA a mis en évidence la nécessité de consolider et fiabiliser les diverses bases de données qui constituent le Système d'Information de l'établissement ; Elle y contribue par un "travail de fond" visant à modéliser les processus majeurs qui constituent les missions essentielles de l'Université.

### ► Ressources Humaines : création d'une Direction des Ressources humaines et d'un Service d'Aide Sociale

La gestion directe de la contribution de l'État à la masse salariale UHP pour 2009 et l'autonomie relative dans la gestion des Ressources Humaines associée ont permis à l'établissement :

- de valoriser les compétences acquises par les personnels, en utilisant au maximum les possibilités offertes par les processus de repyramidage et de promotions sur place
- de répondre rapidement aux besoins enseignement et recherche par des transformations d'emplois,
- de mettre en œuvre une procédure d'allègement de service, à destination des maîtres de conférences nouvellement recrutés,
- d'étendre aux ATER et moniteurs l'équivalence TP TD, dans le calcul des services d'enseignement

Cette autonomie a été encadrée par la mise en œuvre d'un suivi quasi en temps réel des dépenses de masse salariale et par un accompagnement des besoins spécifiques des personnels au travers de la création du Service Commun d'Action Sociale Culturelle et Sportive (SCASCS) qui a vu son budget abondé au cours de l'année budgétaire 2009 afin de permettre à l'établissement de verser les prestations sociales complémentaires qui lui incombait désormais.

En termes d'organisation, le service du personnel s'est mué en une Direction des Ressources Humaines au sein de laquelle la différenciation opérationnelle initiale entre gestion des fonctionnaires et gestion des contractuels s'est transformée en Enseignants et Enseignants-Chercheurs et BIATOSS.

Ces évolutions ont conduit au renforcement par des recrutements externes de services centraux sur els fonctions suivantes

- Directeur des Ressources Humaines (Direction des Ressources Humaines)
- Gestionnaire de la Masse Salariale ((Direction des Ressources Humaines)
- Directeur Mission Indicateurs, Qualité, Contrôle & Audit (MIQCA)
- Contrôleur de Gestion (MIQCA)
- Responsable Centre de Ressources Informatiques, profilé Gestion (Direction Informatique)

### ► Gestion financière des laboratoires de recherche

Afin de renforcer la place de la Recherche dans les processus de prise de décision, l'UHP a fait le choix en 2009 d'intégrer les directeurs de laboratoires en tant qu'ordonnateurs délégués dans les processus de prise de décision au sein de l'établissement.

Cet acte politique s'est traduit par une évolution de l'organisation budgétaire, qui positionne au même niveau de l'arborescence laboratoires de recherche, composantes et services support ; cette organisation est effective à compter de l'exercice budgétaire 2010.

De plus, la réalité de l'organisation des laboratoires de recherche du site nancéen, qui sont pour la majorité d'entre eux bi-(voire tri) établissements, la dynamique associée au PRES Nancy-Université ont conduit à confier la gestion financière des laboratoires à un seul des 3 établissements nancéens, par la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de la délégation globale de gestion.

### ► Certification des Comptes

Enfin, conformément à la législation, un regard extérieur a été porté sur les comptes annuels de l'établissement 2009 par un Commissaire aux Comptes qui a certifié "*que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables repris dans l'Instruction Ministérielle M93 du 29 avril 2002, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement public à la fin de cet exercice*".

Cette certification est accompagnée de commentaires relatifs à :

- la non-prise en compte du patrimoine immobilier, du à la disponibilité tardive de l'évaluation de ce patrimoine,
- l'absence d'inventaire physique des biens mobiliers récent,
- l'absence dans la convention "de prestation de services pour la réalisation, par le service chargé de la paye sans ordonnancement des agents de l'Etat, de la paye des agents de l'UHP de Nancy" liant l'UHP et le Trésorerie Générale d'une clause précisant que le prestataire certifie qu'en fin d'exercice budgétaire, l'établissement est à jour de cotisations,
- la constitution des provisions pour risques et charges.

► **Bilan global de cette première année RCE**

L'évolution majeure réside dans une "Dynamisation" des Services administratifs avec une modification en profondeur des services impactés (Ressources Humaines, Direction Financière - Agence Comptable – Centre de Ressources Informatiques) ; Décloisonnement, restructuration, écriture de procédures... peuvent être interprétés comme la transition d'une obligation de moyens vers une obligation de résultats, associée à la naissance d'une valorisation de la performance.

Elle se traduit aussi par un impact direct sur les missions des enseignants-chercheurs.

► **Contact :**

**Michel ROBERT**

Michel.Robert@uhp-nancy.fr

Vice-Président « Finances »

Tel : 03 83 68 20 08

Portable : 06 07 25 17 44

**Contact Presse**

Claire Bergerot

Claire.Bergerot@uhp-nancy.fr

Communication UHP

Tel : 03 83 68 21 09